

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le lundi 1^{er} août 2016, à 19h06 à laquelle étaient présents :

Sont présents : M. Serge Lemieux, conseiller
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller
Mme Micheline Breton, conseillère
M. Gérard Beaudoin, conseiller
Mme Chantal Laroche, conseillère
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent : M. Jean-Pierre Briand, maire (absence motivée)

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LA PRÉSIDENTE

Les membres présents forment le quorum, Madame Mariane Paré, conseillère, ouvre la séance à 19h06.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATIONS S'IL Y A LIEU
Résolution no 2016-155**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé en ajoutant le point :

10.1 ATCD - Demande de collaboration financière – Festival Les PierrÀchaux

et que le point Divers reste ouvert

1. Ouverture de la séance du conseil par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016
 - 3.2 Adoption du procès-verbal
- séance ordinaire du 4 juillet 2016
4. Correspondance
 - 4.1 Correspondance générale
 - 4.2 Dépôt de lettres de citoyens relativement au règlement adopté délimitant le niveau de service offert en matière de protection contre les incendies
 - 4.3 Engagement de la municipalité relativement au service de protection incendie
5. Rapport du secrétaire-trésorier
 - 5.1 Présentation des comptes payés et à payer
6. Urbanisme et environnement
 - 6.1 Dérogation mineure 16-04
 - 6.2 Réfection du barrage rue des Érables
 - 6.3 Adjudication pour la réfection du barrage rue des Forges
7. Loisirs, culture et vie communautaire
8. Affaires courantes

- 8.1 Formation sur le code d'éthique pour les élus
 - 8.2 Ouverture du poste de journalier
 - 8.3 Changement des fenêtres à l'hôtel de ville
 - 8.4 Déplacement des réservoirs d'huile à chauffage à l'hôtel de ville
 - 8.5 Appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver
 - 8.6 Subvention voirie locale
 - 8.7 Dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable
 - 8.8 Agitateur d'alun à l'usine de traitement des eaux usées
9. Adoption de règlement
- 9.1 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement modifiant le code d'éthique pour les élus
 - 9.2 Avis de motion relatif à l'adoption du règlement modifiant le code d'éthique pour les employés
 - 9.3 Avis de motion relatif à l'abrogation du Règlement délimitant le niveau de service en matière de protection incendie
10. Divers
11. Période de questions
- 11.1 Questions des citoyens
12. Clôture de la séance
13. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 Résolution no 2016-156

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 ;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Adoption des procès-verbaux Séance ordinaire du 4 juillet 2016 Résolution no 2016-157

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire de 4 juillet 2016.

4.2 Dépôt de lettres de citoyens relativement au règlement adopté délimitant le niveau de service offert en matière de protection contre les incendies

Le directeur général dépose des lettres de citoyens relativement à l'adoption par la municipalité du Règlement délimitant le niveau de service offert en matière de protection contre les incendies.

**4.3 Engagement de la municipalité relativement au service de protection incendie
Résolution 2016-158**

Considérant que la municipalité désire confirmer par résolution les engagements pris ce soir envers les propriétaires d'immeuble sur les chemins privés;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'abolir le règlement sur la délimitation du service en matière de protection contre les incendies;

D'informer les citoyens que pour le service incendie tout chemin privé doit avoir un air de circulation carrossable de 4 mètres de largeur avec 6 mètres de dégagement, une hauteur libre sur tout l'air de circulation de 5 mètres ;

Classer les chemins privés en fonction des difficultés d'intervention

De produire d'ici la fin septembre des scénarios permettant au service de protection incendie d'intervenir sur les chemins privés, c'est-à-dire l'ensemble des mesures que le service de protection incendie peut prendre pour intervenir sur les chemins privés;

De rencontrer les représentants de chemins privés afin de vérifier la faisabilité des scénarios et produire un plan d'action pour les endroits problématiques. Cette étape sera réalisée du mois d'octobre à décembre afin que tous les plans d'action soient confectionnés pour le 1^{er} janvier 2017;

D'informer chaque personne qui a reçu une lettre en juillet, par une nouvelle lettre mentionnant les engagements que la municipalité prend aujourd'hui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**5.1 Présentation des comptes payés et à payer
Résolution no 2016-159**

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer tel que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

265	Canac	Travaux plage - guérite	516.51
266	Michel Lessard	Frais de dépense & déplacement	207.70
267	Hydro-Québec	Électricité - église anglicane, Parc et H.V.	1,118.12
268	Raymond Audit	Entretien sentiers - Déneig. stat. pompage	1,500.00
269	Gordon Coates	Balayage - réseau routier	8,048.25
270	Josée Bouchard	Frais de déplacement	127.87
271	Frédéric Girard	Frais de déplacement	184.68
272	Nacim Khennache	Frais de déplacement	156.18
273	Pierre-Alain Lemire	Frais de déplacement	174.91
274	Aquatech	Opération - réseau e-p & e-u	4,800.21
275	François Beaumont	Tournée des réseaux - e-p & e-u	135.00

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

276	9146-8801 Québec inc.	Terrain de soccer	12,086.75
277	Ferme Daniel Breton	Planches - entretien seniters	60.36
278	Canac	Entretien & réparation - plage, C.C.	184.52
279	Cantine au Vieux Moulin	Repas - élections 2016	226.05
280	24-Juin - Accès Compétences	Formation - pompier 1	4,460.00
281	Communication Plus	Contrat service répartitrice	244.43
282	Seao-Constructo	Avis publics - voirie	254.27
283	9175-0828 Québec inc.	Jardin collectif	900.00
284	Donlox (1993) inc.	Clés	157.52
285	Garage Marc Routhier	Terrain de soccer	4,599.00
286	Le Groupe A&A	Photocopies	109.07
287	H2O Innovation	Réparation moteur - souffleur e-u	62.31
288	Impression Haut Saint-François	Fourniture de bureau	375.09
289	Allan James	Collecte lac Miroir - ordure & recyclage	748.21
290	Clermont Lessard	Terrain de soccer	185.11
291	Martial, Denise et Filles enr.	Pose de robinet - M.C.	113.19
292	M.R.C. du Haut-Saint-François	Téléphonie IP, élections et formation SAE	2,397.28
293	Municipalité de Weedon	Entraide mutuelle	460.80
294	Jacqueline Ouellette	Embellissement - sites (M.C.)	243.88
295	Monique Ouellette Thibodeau	Embellissement - sites (M.C.)	54.00
296	Rappel	Don	1,424.54
297	Régie Intermunicipale	Enfouissement - déchets	571.48
298	Régie Inter. San. Hameaux	Collecte des ordures & recyclage	8,554.17
299	Annulé	-	-
300	SOCAN	Licence - Fête Nationale 2016	37.42
301	Poste Canada	Frais de poste	500.00
302	Solutek Informatique	Fromatage tablette	91.98
303	Transport Denis Lessard	Jardin collectif	574.22
304	Marc-André Viens	Entretien des pelouses	2,644.43
305	Jacques Lamontagne	Remboursement de taxes	154.16
306	Paul-Émile Poirier	Nettoyage fournaise - H.V.	101.76
307	Financière Banque Nationale	Intérêt du règlement d'emprunt - Barrage	3,288.88
308	FQM	Congrès 2016	1,690.13
309	Ministère du Revenu	Déductions à la source	11,216.57
310	Raphael Bertrand-Fontaine	Plan d'aménagement - plage	700.01
311	Régie Intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,221.32
312	Tourbe Concept	Terrain de soccer	6,070.68
313	Trans.Exc. Michel Couture inc.	Rechargement - réseau routier	102,274.96
314	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C. et H.V.	369.60
315	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C. et H.V.	369.60
316	Sylvie Fontaine	Entretien ménager C.C. et H.V.	369.60
317	SOS Castor - Gérald Robert	Capture de castors	140.00
318	Samuel Larivière	Remboursement inscription SAE	270.00
319	J.M. Laroche inc.	Terrain de soccer	3,700.48
320	David Bilodeau	Frais de déplacement - formation/examen	15.20
321	Yannick Boutin	Frais de déplacement - formation/examen	11.40
322	Robertino Hogendoorn	Remboursement de dépenses	127.07
323	Martin Leroux	Frais de déplacement - formation/examen	15.20
324	Mathieu Lessard	Portes ouvertes - incendie	172.46
325	MédImage	Poste de commandement	329.39
326	Cynthia Ménard	Frais de déplacement - formation/examen	15.20
327	ATCD	Subvention	15,000.00
328	Roland Gascon	Remboursement frais congrès	455.98
329	Fonds des pensions alimentaires	pension alimentaire	149.38
330	Nacim Khennache	Remboursement de dépense	225.88
331	Stéphane Laroche	Frais de déplacement	31.92
332	Michel Lessard	Frais de déplacement	156.56
333	Léger Robert	Armoire - H.V.	340.00
334	Bell Canada	Parcs, plage et autres	699.03
335	Boutique Énergie-Est	Batteries - service incendie	375.99
336	Hydro-Québec	ATCD, plage, caserne, C.C. et parc	1,434.50
337	Monty Sylvestre	Honoraires professionnels	4,150.79

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

338	Socan	Droit de licence - 2e trimestre	212.78
339	Petite caisse	Renflouement	63.10
340	Gérard Beaudoin	Salaire du mois de juin 2016	561.87
341	Régie Intermunicipale	Enfouissement - déchets	223.09
342	Sebci inc.	Abat-poussière	7,702.18
343	Hydro-Québec	Éclairage de rue	1,290.01
344	Régie Intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,462.33
345	Josée Bouchard	Frais de déplacement	42.00
346	Roland Gascon	Remboursement - frais de repas	92.76
347	Frédéric Girard	Frais de déplacement	282.84
348	Michel Lessard	Frais de déplacement pour 3 semaines	245.55
349	Roland Gascon	Remboursement chambres (G. Beaudoin)	365.09
350	E.M.P. inc.	Nivelage - accotements	15,035.57
351	Pierre-Alain Lemire	Frais de déplacement	168.56
352	Centre d'Extincteur SL inc.	Remplissage - bouteilles	167.85
353	Cherbourg	Articles de nettoyage - C.C., H.V. et ATCD	1010.23
354	Laboratoires Environnex	Analyses - laboratoire	61.60
355	Graymont (QC) inc.	Enlever roches - rte 255 & Hooker	135.51
356	Informatique Inpro	Support technique - téléphone	48.29
357	Yves Manseau	Forêt Habitée	722.04
358	Martial, Denise et Filles enr.	Pose robinet ext. - bibliothèque (jardin)	545.90
359	Trans.-Exc. Jocelyn Ménard inc.	Rechargement - réseau routier	8,447.21
360	Visa Desjardins	Congrès 2016	207.23
361	Bell Mobilité	Employés et pompiers	189.78
362	Hydro-Québec	Parc, H.V. et autre	1,090.71
363	Ministère du Revenu	Correction - FSS 2015	6.88
364	9146-8801 Québec inc.	Rechargement - réseau routier	7,249.22
365	Cherbourg	Articles de nettoyage - plage	44.44
366	CIMA +	Plan et devis des Forges	7,680.33
367	CMP Mayer inc.	Poste de commandement	679.21
368	CSE Incendie et Sécurité inc.	Vêtements - service incendie	2,192.69
369	Fonds de l'information	Mutations - juin 2016	90.00
370	Le Groupe A&A	Photocopies	55.89
371	J.M. Laroche inc.	Terrain de soccer	3,710.01
372	Jacqueline Ouellette	Embellissement - sites	180.00
373	Monique Ouellette Thibodeau	Embellissement - sites	180.00
374	Produits Chimiques CCC Itée	Alun	1,401.04
375	Place 112	Essence camion incendie	603.37
376	Sebci inc.	Abat-poussière	15,404.36
377	Trans.Exc. J. Ménard inc.	Rechargement - réseau routier	5,774.04
378	Trans.Exc. M. Couture & fils inc.	Rechargement - réseau routier	63,766.57
379	Volumacc	Service de messageries	20.84
380	Construction Richard Gosselin	Réparation bâtiments	3,443.50

Le tout pour un montant total de 84 225.42 \$

Un montant de 43 378.89 \$ a été versé en salaire pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**6.1 Dérogation mineure 16-04
Résolution 2016-160**

Considérant que la demande de dérogation mineure no 16-04 soumise par Madame Claire Fournier a pour objectif de construire un bâtiment complémentaire à l'intérieur de la cour avant, laquelle construction ne respecte pas le règlement de zonage no 00-058 à l'article 6.3 indiquant que les bâtiments complémentaires doivent être implantés à l'extérieur de la cour avant ;

Considérant que le bâtiment principal est situé en fond de terrain ce qui limite les aires de cours latérales et arrière;

Considérant que le relief naturel du terrain en cour latérale est en pente ce qui nécessiterait une quantité importante de remblais pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire;

Considérant que la cour arrière est contrainte par une bande riveraine du ruisseau de la décharge du lac d'Argent;

Considérant que le bâtiment complémentaire proposé respecterait toutes les autres dispositions du règlement de zonage no. 00-058;

Considérant que l'interdiction de la construction du bâtiment complémentaire créerait un préjudice très sérieux au demandeur;

Considérant que la construction du bâtiment complémentaire ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins étant donné l'absence de construction voisine ;

Considérant que le Comité consultatif en urbanisme (CCU) recommande d'accorder la dérogation sous la condition que des fenêtres soient installées sur la façade du garage ;

Considérant qu'un avis public a été donné le 15 juillet 2016 annonçant que le conseil municipal allait prendre une décision relativement à ladite demande;

Considérant que la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder la dérogation 16-04 telle que présentée;

D'autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire à l'intérieur de la cour avant sur le lot 4 199 122.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Réfection du barrage rue des Érables
Rejet des soumissions
Résolution 2016-161

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres pour des travaux de stabilisation de la rive au barrage rue des Érables;

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 9 juin 2016 en présence des soumissionnaires;

Considérant que les prix soumis sont de beaucoup supérieurs aux estimations faites par le consultant;

Considérant que la municipalité a confié le mandat à la firme Avizo, le mandat d'analyser les documents d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réaménagement de la rive rue des Érables;

Considérant le dépôt du rapport de la firme Avizo, daté du 19 juillet qui recommande de réduire la longueur des travaux de 8 à 10 mètres et non 15 mètres et que les travaux proposés soient un enrochement de type perré ce qui aurait pour effet de diminuer le coût des travaux;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De rejeter toutes les soumissions déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2.1 Mandat à la firme Avizo
Résolution 2016-162**

Considérant que la firme Avizo a déposé une offre de service pour la production de plans et devis pour le réaménagement de la rive du barrage rue des Érables;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le mandat de préparer les plans et devis pour le réaménagement de la rive du barrage rue des Érables pour un montant de 1 675.00 \$ comme indiqué dans l'offre de services datée du 28 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Adjudication du contrat pour la réfection du barrage rue des Forges
Résolution 2016-163**

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres pour des travaux de stabilisation de la rive du barrage rue des Forges;

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 30 juin 2016 en présence des soumissionnaires;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions dans les délais prévus à savoir;

Entrepreneur	Soumission (Taxes incluses)	Rang
Construction Groupe Prévost inc.	16 901.33 \$	1
Aménagements Natur'Eau-Lac inc.	38 033.73 \$	2
T.G.C. inc.	49 439.25 \$	3

Considérant que selon l'analyse des soumissions faite par CIMA+, les 3 soumissions sont conformes aux documents d'appel d'offres ;

Considérant que CIMA+ recommande dans son rapport daté du 13 juillet 2016 d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Construction Groupe Prévost inc. pour un montant de 16 901.33\$ taxes incluses;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le contrat de stabilisation de la rive au barrage rue des Forges à Construction Groupe Prévost inc. pour un montant de 16 901.33\$ taxes incluses;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8. AFFAIRES COURANTES

**8.1 Formation sur le code d'éthique pour les élus
Résolution 2016-164**

Considérant qu'en vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* tout nouvel élu doit, dans les 6 mois de son élection, participer à une formation sur l'éthique en matière municipale;

Considérant qu'il se tiendra le 5 novembre à Warwick une formation sur l'éthique en matière municipale;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser le conseiller Gérard Beaudoin à assister à la formation sur le code d'éthique et que les frais d'inscription au montant de 215.00\$ plus les taxes applicables soient payés par la municipalité;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2 Ouverture du poste de journalier
Résolution 2016-165**

Considérant le départ de François Beaumont comme coordonnateur réseau et bâtiment;

Considérant que suite à ce départ, la municipalité a regroupé les tâches effectuées par Monsieur Beaumont sauf les tâches reliées aux réseaux avec les tâches effectuées par l'employé saisonnier voirie et a créé un poste permanent à temps plein comme journalier;

Considérant que la municipalité embauche chaque année du mois de mai à novembre un employé saisonnier ;

Considérant que la municipalité a offert le poste de journalier à l'employé saisonnier;

Considérant que celui-ci a accepté le poste;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'octroyer le poste de journalier à temps plein à Monsieur Michel Lessard;

D'accorder à Monsieur Lessard les mêmes avantages sociaux accordés aux autres employés municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.3 Changement des fenêtres à l'hôtel de ville
Résolution no 2016-166**

Considérant que la municipalité a reçu deux offres de services pour le changement de neuf fenêtres à l'hôtel de ville à savoir;

Compagnie	Prix
Construction Richard Gosselin	8 325.00 \$
A.R. Turgeon	12 872.90 \$

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De confier le contrat pour le changement de neuf fenêtres à l'hôtel de ville à Construction Richard Gosselin pour un montant de 8 325.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.4 Déplacement des réservoirs d'huile à chauffage
Résolution 2016-167**

Considérant que la municipalité a reçu 2 offres de services pour le déplacement des réservoirs d'huile à chauffage ;

Compagnie	Prix
Monsieur P.E. Poirier	3 625.00 \$
Monsieur Éric Goulet (option 1)	7 200.00 \$

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accorder le contrat pour le déplacement des réservoirs d'huiles à chauffage à Monsieur P.E. Poirier pour un montant de 3 625.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.5 Appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver
Résolution 2016-168**

Considérant que la municipalité donne à contrat l'entretien des chemins d'hiver ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De lancer le processus d'appel d'offres sur le système SEAO (système électronique d'appel d'offres) et dans le journal La Tribune pour l'entretien des chemins d'hiver;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.6 Subvention Voirie locale
Résolution 2016-169**

Considérant que la municipalité avait demandé une aide financière pour des travaux de remplacement de ponceaux sur les chemins municipaux ;

Considérant que le Ministère des Transports a confirmé l'octroi de deux subventions de 20 000\$ chacune pour lesdits travaux

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter les deux subventions et d'affecter les crédits nécessaires à la réalisation des travaux de remplacement de ponceaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7 Dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable

Le directeur général dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable qui a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire. La municipalité a atteint tous les objectifs fixés par le ministère.

**8.8 Agitateur d'alun à l'usine de traitement des eaux usées
Résolution 2016-170**

Considérant que la municipalité a effectué des travaux de mise à niveau à l'usine de traitement des eaux usées ;

Considérant que l'agitateur d'alun a brisé et que les coûts de remplacement sont de 1 219\$ plus les taxes applicables ;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser l'achat et l'installation d'un agitateur d'alun pour un montant de 1 219\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DE REGLEMENT

9.1 Avis de motion relatif à l'adoption du Règlement modifiant le code d'éthique pour les élus

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Lemieux à l'effet qu'à une séance ultérieure un Règlement modifiant le code d'éthique pour les élus sera présenté pour analyse et adoption.

Le règlement a pour effet d'interdire aux élus d'annoncer lors d'une activité de financement politique la réalisation d'un projet, la conclusion d'un contrat ou l'octroi d'une subvention sauf si une décision finale relativement à ce projet a été prise par la municipalité.

9.2 Avis de motion relatif à l'adoption du Règlement modifiant le code d'éthique pour les employés

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Laroche à l'effet qu'à une séance ultérieure un Règlement modifiant le code d'éthique pour les employés sera présenté pour analyse et adoption.

Le règlement a pour effet d'interdire aux employés d'annoncer lors d'une activité de financement politique la réalisation d'un projet, la conclusion d'un contrat ou l'octroi d'une subvention sauf si une décision finale relativement à ce projet a été prise par la municipalité.

9.3 Avis de motion relatif à l'abrogation du Règlement délimitant le niveau de service en matière de protection incendie

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Laroche à l'effet qu'à une séance ultérieure un Règlement abrogeant le Règlement délimitant le niveau de service en matière de protection incendie.

Le règlement a pour effet d'abroger le règlement délimitant le niveau de service en matière incendie.

10. DIVERS

**10.1 ATCD - Demande de collaboration financière – Festival Les PierrÀchaux
Résolution 2016-171**

Considérant que l'ATCD a déposé une demande de collaboration financière dans le cadre des activités du Festival Les PierrÀchaux 2016;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,

Il est résolu à l'unanimité

D'accorder un montant de 350,00 \$ à titre de contribution financière à l'ATCD dans le cadre du Festival Les PierrÀchoux 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions des citoyens

Madame la présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle pour ceux qui veulent des informations supplémentaires sur les sujets traités à l'ordre du jour.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mariane Paré, conseillère, déclare la séance close à 19h55.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 19h55.

Mariane Paré
Conseillère

Roland Gascon
Directeur général/secrétaire-trésorier
par intérim